

l'on installait à Prague deux archevêques catholiques, l'un pour les Tchèques et l'autre pour les Allemands, ou si, à Posen, siégeaient deux archevêques catholiques, l'un pour les Polonais et l'autre pour les Allemands? — Certes, lorsque les églises appartiennent à des rites différents, la création d'autant de diocèses distincts est inévitable. A Jérusalem, l'évêque gréco-oriental réside à côté des évêques catholique et protestant; Hermannstadt, en Transylvanie, est à la fois le siège des chefs ecclésiastiques des Roumains orthodoxes et de ceux des Saxons protestants. Cependant, en ce qui concerne la Macédoine, les adversaires du patriarcat oecuménique exigent que l'on installe, par exemple, à Achris (Ochrida), en face les uns des autres, un évêque grec pour les diocésains helléniques, un évêque bulgare pour les diocésains bulgares, un évêque serbe pour les diocésains de cette nationalité et enfin un évêque roumain pour les Koutzovlaques du même diocèse. Ainsi, ce seul district serait pourvu de quatre organisations ecclésiastiques parallèles du même rite. Naturellement, chacune d'elles se regarderait comme rivale des autres, et une guerre perpétuelle se déchaînerait dans l'église orthodoxe.

Pendant la durée des empires byzantin et ottoman, le patriarcat oecuménique a concédé l'autonomie administrative à six districts ecclésiastiques de ces empires: aux patriarchats d'Antioche, de Jérusalem, et d'Alexandrie, puis aux archevêchés de Chypre, d'Ipek et d'Achris.

Les sièges d'Antioche et de Jérusalem obtinrent cette faveur, grâce à la célébrité de leur histoire et à leur grande participation au développement de l'Eglise. Alexandrie est tellement éloignée de Constantinople que le patriarcat oecuménique fut obligé de renoncer à l'administration directe et locale de l'église égyptienne. Ces trois sièges patriarchaux devinrent donc administrativement autonomes; néan-